



## Perspectives chinoises

2012/3 | 2012

À la recherche de la société civile

---

### Isabelle Thireau and Hua Linshan, *Les ruses de la démocratie. Protester en Chine*

Paris, Seuil, L'Histoire immédiate, 2010, 449 p.

Chloé Froissart

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6361>

ISSN : 1996-4609

#### Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2012

Pagination : 98-100

ISSN : 1021-9013

#### Référence électronique

Chloé Froissart, « Isabelle Thireau and Hua Linshan, *Les ruses de la démocratie. Protester en Chine* », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2012/3 | 2012, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6361>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Isabelle Thireau and Hua Linshan, *Les ruses de la démocratie. Protester en Chine*

Paris, Seuil, L'Histoire immédiate, 2010, 449 p.

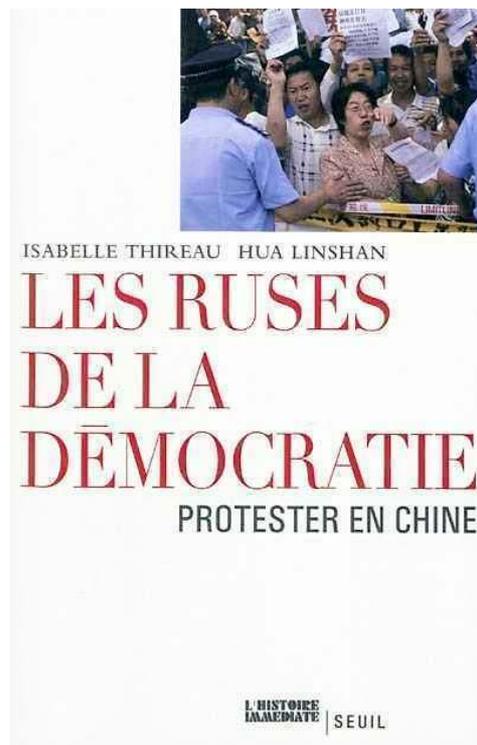
Chloé Froissart

---

1 Ce livre se présente comme l'exploration d'un paradoxe : comment une institution – l'administration des lettres et des visites – qui a servi au Parti communiste à instaurer son pouvoir a pu se transformer en un espace de contestation, comment se plaindre est devenu synonyme de protester, ou encore comment la figure de la victime s'est transmuée en figure de l'acteur.

2 Il existe en Chine depuis l'époque impériale un espace de plainte où les citoyens s'estimant lésés peuvent adresser leurs doléances, à l'oral ou par écrit, aux autorités. Mais tandis que ces dernières ont toujours considéré cette institution moins comme un espace de justiciabilité que comme un moyen de connaître « les sentiments de ceux d'en bas » et d'être informées des dysfonctionnements sociaux et administratifs au niveau local afin de

mieux gouverner et asseoir leur pouvoir, les plaignants l'ont progressivement investie pour redéfinir ce que doivent être l'ordre et la justice sociale, et contraindre l'État à endosser son rôle de garant. Ainsi, les auteurs mettent-ils en avant que se plaindre est



déjà et toujours une forme d'action, ce n'est jamais complètement s'en remettre à une instance supérieure mais tenter de la convaincre, de faire pression sur elle en réaffirmant et au besoin en recréant les normes qui doivent régir la société.

- 3 Analyser la transformation de cet espace de parole en faisant appel à une sociologie historique des normes ainsi qu'à des analyses linguistiques rigoureuses de témoignages visant à éclairer qui s'adresse à qui, pour dire quoi et comment, est l'objet de cet ouvrage. Isabelle Thireau, sociologue, et Hua Linshan, historien, s'appuient sur un impressionnant corpus de 600 lettres recueillies dans les archives de bureaux de lettres et visites situés à différents niveaux de l'administration chinoise et dans différentes régions, sources d'autant plus difficiles à obtenir que cette administration est longtemps restée confidentielle et demeure difficile d'accès. Ils s'appuient également sur des monographies officielles, des entretiens avec une trentaine de migrants à Shenzhen et Canton, la presse spécialisée, ainsi que sur les travaux de chercheurs chinois et étrangers. Les auteurs étayent également leur réflexion par des descriptions ethnographiques tirées d'observations au sein des bureaux des lettres et visites qui, en ancrant l'argumentation dans une réalité sociale vécue, offrent des respirations bien venues à un texte à l'abstraction parfois ardue. Mais ce livre se veut également un ouvrage de sociologie politique dans la mesure où, en partant de l'analyse de la manière dont les plaignants s'adressent à l'État, c'est *in fine* la mise au jour de l'évolution des rapports entre gouvernants et gouvernés qui est visée.
- 4 Sur les 56 années que couvre l'ouvrage, du réinvestissement de cette institution par le Parti communiste en 1951 à 2007, les auteurs montrent ainsi comment ces rapports sont progressivement retissés dans le sens de ce qui semble être une inversion des rapports de domination, comme le laisse entendre le titre du livre : « les ruses de la démocratie ». Même si les auteurs insistent sur le fait que la parole des plaignants n'a jamais complètement répondu aux injonctions du pouvoir, ils montrent cependant comment cette institution a permis au Parti communiste d'orchestrer les « récits d'amertume » qui ont sous-tendu la réforme agraire dans les années 1950, seuls ceux affublés d'une bonne étiquette de classe étant habilités à prendre la parole au nom de principes éthiques et politiques sous-tendant la lutte des classes pour dénoncer les individus appartenant aux catégories sociales à éliminer. Autrement dit, les auteurs montrent comment la manipulation de la parole des plaignants par le pouvoir a conduit à des violences physiques ayant permis de redéfinir l'ordre social et politique pour asseoir le pouvoir du Parti. Dans les années 1950-60, alors même que le Parti aurait voulu faire de l'administration des lettres et visites un « tremplin aux mouvements de masse qui ponctuent ces décennies », les auteurs s'attachent à montrer que cette institution « n'a pas constitué un outil privilégié de la lutte des classes » (p. 128-129). Si cette fonction est bien présente, l'analyse des plaintes révèle que ce qui préoccupe leurs auteurs, ce sont avant tout les abus de pouvoir des cadres locaux auxquels ils sont régulièrement confrontés et que la formulation de ces dénonciations ne tient pas nécessairement compte des orientations idéologiques de l'époque. De même, lorsqu'au début des années 1980, les nouveaux dirigeants s'appuient sur cette institution pour orchestrer le mouvement de réhabilitation des droitiers, les plaignants se réfèrent souvent à des faits antérieurs à la décennie de la Révolution culturelle (1966-76) et ne se contentent pas de décrire les manipulations politiques dont ils auraient fait l'objet mais bien « des actions récurrentes, des contradictions idéologiques, des problèmes structurels » (p. 199). Ainsi la parole a-t-elle toujours débordé le cadre que le Parti voulait lui assigner. À la fin de

l'ouvrage, les auteurs montrent qu'aujourd'hui, le recours à l'administration des lettres et visites constitue « une initiative parmi d'autres dans une action collective longue, difficile, au cours de laquelle les individus combinent différentes ressources pour exprimer leur sentiment d'injustice et obtenir une réponse » (p. 250). Toutes les catégories sociales se saisissent désormais de cette institution ; les auteurs soulignent que, contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas que les classes populaires qui y ont recours mais également des investisseurs, des cadres administratifs et politiques, des propriétaires immobiliers. Les griefs exprimés concernent deux grandes catégories : les « problèmes légués par l'histoire » et les « problèmes actuels », au premier rang desquels figurent les expropriations de terres agricoles, les démolitions urbaines et les expropriations, le fonctionnement des institutions judiciaires, la restructuration des entreprises et le droit du travail, les problèmes d'environnement. Les auteurs concluent que la manière dont les plaignants se saisissent de ce dispositif « participe directement de la formation de l'État » (p. 416) en contraignant le Parti à réformer l'administration des lettres et visites dans le sens d'une plus grande transparence et d'une plus grande efficacité, autrement dit en l'incitant à inventer de « nouvelles procédures et de nouveaux usages », et en influant directement sur l'action politique en poussant le pouvoir à mettre en œuvre des politiques répondant mieux aux attentes de la population.

- 5 L'évolution de l'espace de parole, dont le tournant majeur se situe au début des années 1980 qui marque la deuxième partie du livre, peut se résumer comme suit : la fin des restrictions concernant ceux qui peuvent ou non saisir cette institution suivant l'abolition de la lutte des classes, l'apparition de nouveaux référents normatifs comme le droit auquel les plaignants font référence de manière de plus en plus précise, l'élargissement d'un espace de parole autrefois très encadré et codifié par le Parti grâce à l'apparition d'avatars de ce dispositif encouragés par le Parti comme les lignes téléphoniques ou encore les rubriques dédiées aux plaintes dans les journaux, mais aussi le nouveau rôle joué par les médias dans le relais de la parole des plaignants. Autrement dit, les auteurs montrent comment cet espace au départ privé et confidentiel devient un espace semi-public au fur et à mesure qu'il apparaît comme l'épicentre d'actions collectives. Dans la lignée des travaux de Kevin O'Brien et de Li Lianjiang, ils soulignent en effet l'augmentation des visites collectives et du nombre de leurs participants, la politisation des demandes adressées de manière croissante aux échelons supérieurs de l'administration alors même que les « autorités sont interpellées de façon beaucoup plus directe qu'hier et sur un pied d'égalité autrefois inconnu », et la recherche d'appuis extérieurs pour faire pression sur les autorités.
- 6 Le titre de l'ouvrage, *Les ruses de la démocratie*, renvoie à la thèse des auteurs selon laquelle, par delà les plaintes individuelles, une raison est à l'œuvre dans l'histoire qui sous-tend un « processus d'invention démocratique » (p. 434). Aujourd'hui, les plaignants ont quitté le statut d'informateur ou d'accusateur qui leur était assigné dans les années 1950 sans pour autant complètement endosser celui de victime. Loin d'être passifs, les plaignants expriment à travers leurs plaintes leur capacité à affirmer des repères moraux et politiques auxquels ils demandent aux dirigeants de se conformer. Certes, on assiste bien en Chine à l'émergence de formes de pratiques démocratiques au sens de formes de surveillance et d'empêchement, de mises à l'épreuve d'un jugement, en somme d'une « organisation de la défiance » dont les auteurs soulignent, dans la lignée de Pierre Rosenvallon, qu'elle renforce la légitimité du pouvoir politique<sup>1</sup>. Le grand mérite de ce livre, ce pour quoi il constitue un jalon dans les études sociologiques sur la Chine, est

d'analyser finement l'émergence, la structuration et les dynamiques de ce nouvel espace politique. Mais il convient de rester très prudent sur l'utilisation du terme de démocratie en régime autoritaire, et sur ses tenants et aboutissants, tout particulièrement en ce qui concerne l'administration des lettres et des visites, sous peine de ne plus savoir de quoi l'on parle. Il s'agit de revenir au sens premier du mot démocratie, qui renvoie premièrement à un débat contradictoire. Or les auteurs montrent bien que les plaignants ne peuvent s'opposer à un pouvoir dont dépend la résolution de leur conflit. Le terme de « démocratie » renvoie par ailleurs au pouvoir du peuple, et plus particulièrement à son pouvoir de décision. Or celui-ci reste de manière incontestable et incontestée dans les mains du Parti. Quelles qu'en soient ses modalités, se plaindre, c'est toujours s'adresser à une instance supérieure qui, même sous l'influence de la pression populaire, garde un pouvoir discrétionnaire tant sur la résolution des conflits que les plaignants portent devant cette administration que sur la détermination du cadre dans lequel doit prendre place cette « participation démocratique » devenue officiellement l'une des priorités du régime depuis le XVII<sup>e</sup> Congrès. En témoigne la manière dont le Parti a repris en main cette administration, notamment en renvoyant systématiquement les plaintes adressées à l'État central vers l'administration locale où elles n'avaient pas trouvé de solution et en laissant se développer les arrestations et les « prisons noires » mises en place par les autorités locales. Encore une fois, comme le souligne le fameux rapport de Yu Jianrong (2005) longuement cité par les auteurs, rien n'est plus éloigné de cette administration que le concept de justiciabilité : la plupart des plaintes n'aboutissent pas et beaucoup de plaignants consomment leur vie, certains depuis les années 1980, dans le dédale kafkaïen de cette administration au mode de fonctionnement essentiellement pervers, comme l'illustre de façon dramatique le documentaire de Zhao Liang, *La cour des plaignants*. Car il s'agit avant tout pour le Parti de canaliser le mécontentement populaire tout en utilisant les plaintes des individus pour mettre en place de nouvelles techniques de gouvernement censées lui permettre de maintenir la stabilité sociale. Le grand mérite du rapport de Yu Jianrong était d'ailleurs qu'il proposait de clarifier les choses en renvoyant les plaintes vers les tribunaux afin de dédier entièrement l'administration des lettres et des visites à une « participation démocratique » instituée. D'un point de vue éthique, il convient également de rester vigilant sur la contamination des concepts utilisés par le pouvoir chinois car c'est lorsque l'on aura complètement renoncé à une définition normative du terme de « démocratie » que le Parti, qui affirme mettre en œuvre la démocratie, aura gagné.

- 7 La perspective des auteurs apparaît donc un peu idéaliste, et la conclusion aurait pu revenir sur l'ambiguïté des dynamiques et des interactions entre l'État et les acteurs sociaux au lieu de mettre l'accent sur le pouvoir de la parole des plaignants : si cet espace de parole s'est élargi, c'est aussi en raison des ouvertures consenties par le pouvoir, notamment à la politique de réhabilitation mise en place au début des années 1980. Ce livre tend également à idéaliser le rôle de l'administration des lettres et des visites dans la mise en place de nouvelles politiques publiques correspondant mieux aux attentes de la population – notamment en ce qui concerne le changement de politique du Centre à l'égard des migrants au début des années 2000 – et, d'une manière générale, dans la construction de l'État. D'autres dispositifs et acteurs, notamment les médias, les organisations sociales, les chercheurs, les avocats, y contribuent, les acteurs du changement étant nécessairement pluriels et en interaction.

- 8 Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de nier qu'il y ait bel et bien un espace politique qui se développe, dont la spécificité est qu'il s'articule plus autour de la négociation que du conflit, ni que cette mobilisation ait bel et bien un impact politique en terme de construction – plus précisément de rationalisation - de l'État. Mais ce que les auteurs omettent de préciser, c'est que cette mobilisation fait partie intégrante du fonctionnement du régime chinois et que la rationalisation de l'État qui en résulte permet au Parti de se maintenir au pouvoir, autrement dit contribue à expliquer l'adaptabilité et la pérennité du régime autoritaire. On pense aux travaux d'Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier dont le titre de l'ouvrage *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*<sup>2</sup>, met l'accent sur cette tendance à l'hybridation des régimes politiques qui caractérise l'époque actuelle. Il s'agit moins d'affirmer la disparition de la différence ontologique entre autoritarisme et démocratie que de promouvoir une approche dialectique qui rendrait justice à la complexité des régimes en mettant en avant les contradictions et les hiatus qui les caractérisent en propre afin de montrer comment ils font politiquement système.
- 9 Le paradoxe a-t-il été résolu ? Pas vraiment : cette institution continue de servir l'objectif qui lui était assigné par Mao lors de sa création en 1951 en restant « un moyen de renforcer les liens du peuple avec le Parti et avec le gouvernement populaire », et ce livre aurait pu aussi bien s'appeler les ruses de la bureaucratie. C'est justement ce paradoxe qui est au cœur du fonctionnement du régime autoritaire chinois que les auteurs, en privilégiant un point de vue sociologique écartant la réflexion sur le régime politique, ne mettent pas suffisamment en avant.
- 

## NOTES

1. Pierre Rosenvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, Points essais, 2006.
  2. Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier, *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2008.
- 

## AUTEUR

### CHLOÉ FROISSART

Maître de conférences à l'Université Rennes 2 (chloefroissart@gmail.com).